

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 avril 2014

Conseillers présents :

Jean-Louis, BARIOT, Michel ENGELMANN, Chrystel TUNON, Pierre SCHMELZLE, Marie-Anne VALLOT, Patricia DUMAS, André LACHAL, Marie-Anne MATHEVET, Nicolas TILLMANN, Thierry MARTINAUD, Magalie CHAVAS, Jean-Louis PERON, Céline ELIE, Anne CALPE

Excusée : Mme Brigitte REAT pouvoir à Mme Patricia DUMAS

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Désignation des membres dans les commissions municipales
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs
- Demande de subvention pour la passerelle du chemin piétonnier
- Droit de Prémption Urbain
- Indemnité de fonction du maire et des adjoints

I – FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L 2121-22 du code général des collectivités territoriales les commissions d'instructions des affaires communales sont composées exclusivement de conseillers municipaux et présidées de droit par le Maire.

Commissions :

- Appel d'offres
Jean-Louis BARIOT, Michel ENGELMANN, Marie-Anne VALLOT, Jean-Louis PERON, membres titulaires de la commission d'appel d'offres.
Pierre SCHMELZLE, Anne CALPE suppléants
- Finances
Pierre SCHMELZLE, Chrystel TUNON, Thierry MARTINAUD, André LACHAL, Magalie CHAVAS, Marie-Anne MATHEVET, Anne CALPE, Brigitte REAT, Michel ENGELMANN
- Communication
Pierre SCHMELZLE, Chrystel TUNON, Thierry MARTINAUD, Marie-Anne VALLOT, Brigitte REAT, Anne CALPE, Céline ELIE
- Aménagement et fleurissement
Thierry MARTINAUD, Pierre SCHMELZLE, Chrystel TUNON, Patricia DUMAS, Michel ENGELMANN, Marie-Anne VALLOT, Anne CALPE, Céline ELIE
- Voirie
Michel ENGELMANN, André LACHAL, Patricia DUMAS, Nicolas TILLMANN, Jean-Louis PERON
- Electricité, Eclairage
Michel ENGELMANN, André LACHAL, Patricia DUMAS, Nicolas TILLMANN, Jean-Louis PERON

- Eau et assainissement
Michel ENGELMANN, André LACHAL, Patricia DUMAS, Nicolas TILLMANN, Céline ELIE
- Urbanisme, logement et Permis de construire
Pierre SCHMELZLE, Marie-Anne VALLOT, Patricia DUMAS, Thierry MARTINAUD, Anne CALPE, Jean-Louis PERON
- PLU
Jean-Louis BARIOT, Michel ENGELMANN, André LACHAL, Patricia DUMAS, Anne CALPE, Céline ELIE, Pierre SCHMELZLE
- Bâtiments Communaux
Thierry MARTINAUD, Pierre SCHMELZLE, Patricia DUMAS, Jean-Louis PERON, Patricia DUMAS, Michel ENGELMANN, Chrystel TUNON
- Vie associative, culture et sport
Chrystel TUNON, Patricia DUMAS, Nicolas TILLMANN, Céline ELIE, Brigitte REAT, Magalie CHAVAS, Marie-Anne VALLOT, Jean-Louis PERON, Anne CALPE
- Vie scolaire,
Chrystel TUNON, Patricia DUMAS, Brigitte REAT, Magalie CHAVAS, Jean-Louis PERON, Thierry MARTINAUD, Céline ELIE, Nicolas TILLMANN
- Fêtes et cérémonie
Michel ENGELMANN, Nicolas TILLMANN, Céline ELIE

II – ELECTION DES DELEGUES AUX DIFFERENTS ORGANISMES EXTERIEURS

- Syndicat intercommunal d'énergies du département de la Loire (SIEL)
Michel ENGELLMANN, Jean-Louis PERON suppléant
- Syndicat mixte des inforoutes de l'Ardèche
Pierre SCHMELZLE
- Syndicat mixte du parc naturel régional du Pilat
Pierre SCHMELZLE, Marie Anne MATHEVET suppléante
- Syndicat intercommunal de la vallée de la Deume (SIVD)
Chrystel TUNON, Magali CHAVAS
- Espace Deôme
Jean-Louis BARIOT, Marie-Anne VALLOT, Anne CALPE
- Syndicat d'initiative du val du Ternay
Chrystel TUNON, Céline ELIE, Anne CALPE
- Conseil d'administration de la maison de retraite
Jean-Louis BARIOT, Chrystel TUNON, Céline ELIE
- Comite nationale d'action sociale pour le personnel (CNAS)
Jean-Louis PERRON
- CCAS
Chrystel TUNON, Marie-Anne MATHEVET, Patricia DUMAS, Brigitte REAT, Jean-Louis PERRON

- Sécurité routière
Nicolas TILLMANN
- Organisme touristique du Canton de Bourg-Argental
Céline ELIE, Anne CALPE
- Désignation des représentants de la commune dans les associations :
 - « Noël et Partage » : Chrystel TUNON, Anne CALPE
 - « Les planches du Plateau » : Jean-Louis PERON, Marie-Anne VALLOT

III- DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA PASSERELLE DU CHEMIN PIETONNIER

Dans le cadre du réaménagement du chemin piétonnier, le maire propose de faire une demande de subvention sur l'enveloppe cantonale du conseil général.

Le montant du devis est de 14662,50 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, APPROUVE cette demande,

IV- DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil municipal renonce à son droit de préemption urbain sur les immeubles suivants :

- Immeuble cadastré AB 53 situé 14 impasse de St Ennemond
- Immeuble cadastré AE 194 situé Montée de Drevard
- Immeuble cadastré AE 153 situé 1 place de l'ancienne bascule
- Immeuble cadastré AD 132 situé 26, rue de la modure

V- INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Selon l'article L2123-23 du CGCT, le Maire et les adjoints peuvent prétendre à une indemnité de fonction calculer sur la base de l'indice brut 1015.

Considérant que le code fixe des taux selon le nombre d'habitant de la commune.

Il appartient au conseil Municipal de déterminer le taux des indemnités dans la limite des taux maximaux.

Les taux retenus pour ce mandat sont de 27,7% soit 1053,00 € brut/mois pour le Maire, et de 10,65% soit 404,85 € brut/mois pour les adjoints.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 37 mn.

Vu par Nous, Jean-Louis BARIOT, Maire de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, pour être affiché le à la porte de la mairie conformément aux prescriptions du Code des Collectivités Territoriales.

Le Maire,


